

Procédure déclaration d'activité partielle

Vous devez au préalable créer votre compte sur le site : <https://activitepartielle.emploi.gouv.fr/apart/>

Si cela a déjà été fait auparavant, allez directement à la page 3.

ACTIVITÉ PARTIELLE

Information de maintenance

Merci de ne pas accéder à "Mon Espace Personnel" tant que vous n'avez pas reçu un mail intitulé "Habilitation à l'activité partielle". Utilisation de Mozilla Firefox conseillée.

MA PREMIÈRE CONNEXION

Pour accéder à vos services en ligne, vous devez d'abord créer un espace pour l'entreprise que vous représentez. Pour cela, munissez-vous au préalable de votre SIRET avant de commencer la procédure.

CRÉER MON ESPACE

MON ESPACE PERSONNEL

Utilisateur :

Mot de passe :

Annuler **Connexion**

[J'ai oublié mon identifiant](#) | [J'ai oublié mon mot de passe](#)

BESOIN D'AIDE ?
Consulter notre base documentaire ou contactez le support technique.

Simulation de l'indemnisation de l'employeur en cas d'activité partielle
Estimez le montant remboursé par l'État au titre d'une période d'activité partielle des salariés

[Mentions légales](#) [Conditions générales d'utilisation](#) [Contacter le support technique](#)

Pour toute question sur le fonctionnement du site, vous avez accès à la maintenance.

Une fois votre compte créé, vous recevrez un mail avec vos identifiants (en théorie dans un délai de 48h mais dans la pratique le délai peut être plus long).

Ensuite, vous recevrez un autre mail vous indiquant que « votre habilitation est activée », ce n'est qu'à partir de ce moment-là que vous pouvez vous connecter à votre espace. Il est conseillé d'attendre quelques heures après la réception de ce mail pour se connecter car à défaut votre établissement n'apparaîtra pas dans la liste.



ACTIVITÉ PARTIELLE

Information de maintenance

Merci de ne pas accéder à "Mon Espace Personnel" tant que vous n'avez pas reçu un mail intitulé "Habilitation à l'activité partielle". Utilisation de Mozilla Firefox conseillée.



BESOIN D'AIDE ?

Consultez notre base documentaire ou contactez le support technique.

MA PREMIÈRE CONNEXION

Pour accéder à vos services en ligne, vous devez d'abord créer un espace pour l'entreprise que vous représentez. Pour cela, munissez-vous au préalable de votre SIRET avant de commencer la procédure.

[CRÉER MON ESPACE](#)

Vous êtes **EXPERT-COMPTABLE** et vous représentez un établissement ?

[CONTRAT DE PRESTATION](#)

MON ESPACE PERSONNEL

Utilisateur :

Mot de passe :

[Annuler](#)

[Connexion](#)

[J'ai oublié mon identifiant](#) | [J'ai oublié mon mot de passe](#)

Simulation de l'indemnisation de l'employeur en cas d'activité partielle

Estimez le montant remboursé par l'État au titre d'une période d'activité partielle des salariés



[Mentions légales](#)

[Conditions générales d'utilisation](#)

[Contacter le support technique](#)


BONJOUR,
marie.hachet1

MODIFIER MON COMPTE

DEMANDE CRÉATION DE COMPTE

DÉCONNEXION


BESOIN D'AIDE ?
Consultez notre base documentaire
ou contactez le support technique.

Mes Etablissements



[Voir tous mes Etablissements](#)

Mes Demandes d'Autorisation Préalable

Mes Décisions d'Autorisation



[Créer une nouvelle demande](#) [Voir toutes mes DAP](#)

Mes Demandes d'indemnisation

[Créer une nouvelle demande](#) [Voir toutes mes DI](#)

Lors de votre connexion vous allez arriver sur cet écran.

Il faut au préalable compléter les renseignements de votre établissement en cliquant sur « Etablissements »
« Consulter/modifier un établissement ».

Ensuite, pour faire votre demande, il faut cliquer sur « Demandes d'autorisation préalable » « Saisir une demande
d'autorisation préalable »

Demande d'autorisation préalable



- arie.hachet1
- 1. ÉTABLISSEMENT
- 2. MOTIFS ET MESURES
- 3. INFOS ACTIVITÉ PART.
- 4. ESPACE DOCUMENTAIRE
- 5. RÉCAPITULATIF

ENREGISTRER
HISTORIQUE

BESOIN D'AIDE ?
Consultez notre base documentaire
ou contactez le support technique.

IDENTIFICATION DE LA DEMANDE D'AUTORISATION PRÉALABLE

Numéro DAP*
04456870200

Statut
PROVISOIRE

INFORMATIONS SUR L'ÉTABLISSEMENT

Informations reprises du 1^{er} onglet que vous avez complété concernant les renseignements de votre établissement.

Indiquer le nombre de salariés en équivalent temps plein (une personne à 35h semaine ou plus = une unité, une personne avec un temps de travail plus faible = 0,xx unité).

Indiquer le nombre de salariés employés à ce jour (une personne quel que soit son temps de travail = une unité).

EFFECTIFS	
Nombre de salariés en personnes physiques	18
Nombre de salariés en équivalent temps plein	17,43
Date de la journée de solidarité dans l'établissement*	<input type="text"/>

Mettre la date à laquelle vous avez fait faire la journée de solidarité. Si vous ne savez pas vous pouvez mettre le 1/06/2020, lundi de pentecôte.

ORGANISME PARITAIRE COLLECTEUR AGRÉÉ	
Nom de l'OPCA dont relève l'établissement	Téléphone
Numéro, extension et type de voie	Libellé de voie
Complément d'adresse	Adresse électronique
Code postal :	Ville :
<input type="checkbox"/> Je n'accepte pas la transmission des données à l'OPCA et/ou aux partenaires pour des actions spécifiques d'accompagnement dans le cadre de l'Activité Partielle.	<input type="text"/>

A compléter ou cochez la case si vous êtes concernés et dans ce dernier cas il n'y a pas besoin de compléter.

PERSONNE À CONTACTER
Données reprises des renseignements que vous avez indiqués au départ.

RIB

Renseignez votre Rib (attention ne faites pas de copier/coller, il faut ressaisir les données)

MOTIF DE RECOURS À LA MISE EN ACTIVITÉ PARTIELLE *

- Conjoncture économique
- Difficultés d'approvisionnement en matières premières ou en énergie

- Sinistre ou intempéries de caractère exceptionnel
- Transformation, restructuration ou modernisation des installations et des bâtiments

Autres circonstances exceptionnelles. A préciser :

- Attentats
- Cyber-attaque
- Inondations
- Marée Noire
- Phénomène climatique grave
- Problème sanitaire grave
- Grève
- Brexit
- Coronavirus
- Autre

Cochez cette case

Rédigez les motifs concrets qui vous amène à demander le chômage partiel pour votre entreprise. Il faut être précis et le plus concret possible afin de montrer que vous n'avez pas le choix, que votre activité a bien subi une baisse en raison d'évènements indépendants de votre volonté.

Veillez sélectionner un des choix proposés.

Quels sont les circonstances et motifs de la mise en activité partielle de votre établissement ?*

Le champ doit être obligatoirement renseigné.

Cocher la ou les cases concernées si vous avez mis en place des mesures pour limiter le recours à l'activité partielle (par exemple en imposant la prise de RTT).

MESURES MISES EN OEUVRE POUR LIMITER LE RECOURS À L'ACTIVITÉ PARTIELLE

- Réduction concertée de la durée du travail
- Attribution de congés payés
- Formation
- Autres. A préciser :

- Prise de jours RTT
- Modification de l'activité, diversification des marchés

Cocher les cases concernées (utilisez les points d'interrogation pour voir la différence entre les deux cas : réduction d'activité (exemple : votre salarié travaille mais moins de temps) ou suspension d'activité (exemple : votre salarié ne travaille plus)).

Indiquez ensuite si cela concerne toute l'entreprise ou une partie seulement.

DESCRIPTION DE LA SOUS-ACTIVITÉ

Il s'agit d'une* :

- Réduction d'activité ?

- Suspension d'activité ?

Cette réduction ou suspension d'activité concerne* :

- La totalité de l'établissement

- Une partie de l'établissement

Indiquez la date de début de l'activité partielle (date à laquelle vous avez commencé ou vous allez commencer à mettre des salariés au chômage partiel).

Indiquez la date de fin prévisible de l'activité partielle : en l'état actuel des choses, il est difficile de le savoir. Il est préférable de mettre une date plus longue que plus courte afin d'éviter de devoir refaire une nouvelle demande, tout en étant réaliste.

Indiquer le nombre de personnes susceptibles d'être impactées par l'activité partielle.

Indiquer le nombre d'heures prévisibles que cela va représenter entre la date de début et la date de fin pour les personnes impactées.

DESCRIPTION DE VOTRE DEMANDE D'ACTIVITÉ PARTIELLE

Période prévisionnelle de l'activité partielle :
Date de début*  Date de fin* 

Effectif concerné par l'activité partielle dans l'établissement en Personnes Physiques* : ⓘ

Nombre total d'heures demandées pour la période prévisionnelle d'activité partielle* : ⓘ

AVIS DU CSE

Avis émis par le comité social et économique*

Favorable Défavorable Sans objet

Date de l'avis du CSE : 

ENGAGEMENTS

L'établissement a-t-il, préalablement à cette demande, déjà placé ses salariés en activité partielle au cours des 36 derniers mois précédant la date de dépôt de la demande d'autorisation préalable ? *

Oui Non

En cas de non-respect de l'engagement (ou des engagements) souscrit(s) par l'établissement, l'administration peut procéder au recouvrement de tout ou partie des sommes versées pour tout ou partie de la période couverte par l'autorisation (article R.5122-10 du code du travail).

* champs obligatoires

CONTINUER

Sans objet si vous n'avez pas de CSE.

A cocher selon votre situation, en principe répondre non.

Il faut cliquer sur continuer et sur l'écran suivant il faut valider l'envoi (le site ne permet pas de mettre de pièces jointes). Vous recevrez ensuite un mail de confirmation de dépôt. Le délai de réponse annoncé est de 2 jours.